

DEMANDE DE RECHERCHE DE *SALMONELLA* et *MYCOPLASMA* EN ELEVAGE GALLUS FILIERE PONTE ŒUFS DE CONSOMMATION

(en application des textes réglementaires)

SITES POUR ANALYSES ACCREDITÉES*	Châteaubourg	Arzacq-Arraziguet	Secondigny	Labofarm - Loudéac	Labofarm - Ploumagoar
Recherche <i>Salmonella</i> NF U47-100 et variante, NF U47-101	✓	✓	✓	✓	✓
ARL mycoplasmes NF U47-012 (février 2009 annulée)	✓	✓	✓	✓	
ARL <i>Salmonella</i> NF U47-034	✓	✓	✓	✓	

DONNEES ADMINISTRATIVES
<u>LIEU DE PRELEVEMENT :</u> NOM - Prénom : Adresse : CP : Commune : Si site administratif différent du lieu de prélèvement : Tel : ... <u>N° INUAUV :</u> <u>N°EDE / SIRET :</u> <u>Bâtiment :</u> Réf. client : ... Groupe ment : ... Vétérinaire sanitaire : ...
<u>Nom du préleveur :</u> ... <u>Nom du technicien :</u> ... <u>Date de prélèvement :</u> ...
<u>FACTURATION :</u> NOM - Prénom : Adresse : CP : Commune :
<u>TRANSMISSION DES RESULTATS :</u> (Pour la transmission des résultats par e-mail, une convention de preuve signée est obligatoire) ☐ Eleveur ☐ Vétérinaire : ☐ DDCCSP/DDPP: département : ... ☐ Groupe ment ☐ Autre :

DONNEES TECHNIQUES
<u>MOTIF DE LA DEMANDE :</u> ☐ Arrêtés Salmonelles : autocontrôles réglementaires (arrêté en vigueur) ☐ Echanges intracommunautaires / Export (arrêtés en vigueur) ☐ Contrôle interne en cours de production
Type ☐ Future Pondeuse Œuf de Consommation production : ☐ Pondeuse Œuf de Consommation
Espèce : ☒ Poule
<u>Âge des animaux :</u>
<u>Couvoir d'origine :</u>
N° de lot : Nombre d'animaux :
<u>Vaccins effectués (hors vaccin salmonella) :</u> ...
<u>Âges de vaccination :</u>
VACCINATION SALMONELLE → A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT 1- Lot vacciné ☐ Oui ☐ Non 2- Vaccin vivant ☐ Oui ☐ Non 3- Nom du vaccin ☐ CEVA SALMOVAC /SE (CEVA) ¹ ☐ AVIPRO SALMONELLA DUO /SE + STm (ELANCO) ¹ ☐ AVIPRO SALMONELLA VAC E /SE (ELANCO) ¹ ☐ AUTRES (préciser le nom) : 4- Date dernière vaccination : ____ / ____ / ____
<u>Nom du demandeur :</u> ...
<u>Signature du demandeur** :</u>
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Analyses : au verso

Le client doit s'assurer qu'il détient la dernière version en vigueur du présent document.

* : Bio Chêne Vert est accrédité Cofrac Essais sous les numéros 1-6172 : site de Châteaubourg, 1-5528 : site d'Arzacq-Arraziguet, 1-6173 : site de Secondigny, 1-7231 : Labofarm -site de Loudéac et 1-7232 : Labofarm- site de Ploumagoar (liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr)

**Le fait pour le client de passer commande ou de transmettre des échantillons à BIO CHÊNE VERT vaut commande et implique l'acceptation des conditions générales de prestation/vente et d'avoir pris connaissance des modalités de prélèvement. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement.

RECHERCHES SALMONELLES : Arrêté du 27 février 2023 modifié					
	Age réglementaire	☐ SOL	☐ VOLIERES OU CAILLEBOTIS AVEC TAPIS A DEJECTION OU RACLOIRS	☐ CAGE	Recherches
		Type et nombre de prélèvements prévus			(norme NF U47-100)
FUTURES PONDEUSES ŒUFS DE CONSO.	☐ 1 jour	5 fonds de boîtes + 5 fonds de boîtes pour conservation			SE, STm, SK (KET) ¹
	☐ 4 semaines	☐ 2 paires pédichiffs (2 éch.) + 2 chiff. (2 éch.)	☐ 2 chiff. tapis (1 éch.) + 1 paire pédichiff (1 éch.) + 2 chiff. Environnement (2 éch.) Ou ☐ 1 pot de 150g de fientes mini (1 éch.) + 1 paire pédichiff (1 éch.) + 2 chiff. Environnement (2 éch.)	☐ 2 chiff. Tapis fientes (2 éch.) +1 chiff. fonds de cage (1 éch.) +1 chiff. Environnement (1 éch.)	SE, STm, SK (KET) ¹
	☐ 2 semaines avant transfert ou entrée en ponte				Toutes <i>Salmonella</i> (avant transfert)
PONDEUSES ŒUFS DE CONSO NON VACCINEES SE ET/OU ST OU SECONDE PONTE	☐ 4 semaines après mise en place et 24 semaines au plus tard Ou la semaine de l'entrée en 2 ^{ème} ponte ☐ toutes les 15 sem. Age :semaines	☐ 2 paires pédichiffs (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	☐ 1 paire pédichiff + 2 chiff. tapis fiente (1 éch. possible) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	☐ 2 pots de 150g de fientes mini (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.) OU ☐ 4 chiff. Tapis (1 éch.) + X*** chiff. Environnement (X éch.)	SE, STm, SK (KET) ¹
REFORME NON VACCINEES SE ET/OU ST	avant réforme : ☐ maxi 6 semaines (sol) ☐ maxi 10 semaines (volières et cages) Age :semaines				Toutes <i>Salmonella</i> (avant réforme)
PONDEUSES ŒUFS DE CONSO VACCINEES SE ET/OU ST	☐ 4 semaines après mise en place et 24 semaines au plus tard ☐ toutes les 15 semaines Age :semaines	Si n < 1000 poules : ☐ 2 paires pédichiff (= 1 éch.) Si n= 1000 à 50 000 poules : ☐ 2 paires pédichiff (= 2 éch.)	Si n < 1000 poules : ☐ 1 paire pédichiff + 2 chiff. tapis fientes (= 1 éch. possible) Si n= 1000 à 50 000 poules : ☐ 1 paire pédichiff (=1 éch) +1 pot à fientes de 150g (=1 éch) OU ☐ 1 paire pédichiff (=1 éch) +2 chiff Tapis fientes (= 1 éch.)	Si n < 1000 poules : ☐ 2 pots de 150g de fientes (=1 éch.) OU ☐ 4 chiff. tapis (=1 éch.) si n = 1000 à 50 000 poules : ☐ 4 pots de 150g de fientes (=2 éch.) OU ☐ 8 chiff tapis (= 2éch.de 4)	SE, STm, SK (KET) ¹
REFORME VACCINEES SE ET/OU ST	avant réforme : ☐ maxi 6 semaines (sol) ☐ maxi 10 semaines (volières et cages) Age :semaines				Si n > 50 000 poules : ☐ 3 paires pédichiffs (=3 éch.)

*** : X = 0 pour effectif < 1 000, X=1 pour effectif de 1 000 à 20 000, X=2 pour effectif de 20 001 à 50 000, X=3 pour effectif de 50 001 à 80 000, X=4 pour effectif > 80 000

ANALYSES BACTERIOLOGIQUES : contrôles internes				
Type de prélèvement	Pédichiffonnette	Chiffonnette sans neutralisant	Chiffonnette avec neutralisant	Autre : ...
Nombre de prélèvements	...	...	...	...
Recherches (norme NF U47-100)	☐ SE, STm, SK (KET) ¹ ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK (KET) ¹ ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK (KET) ¹ ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...	☐ SE, STm, SK (KET) ¹ ☐ toutes <i>Salmonella</i> ☐ autre : ...

¹ : SE=Salmonella Enteritidis, STm= Salmonella Typhimurium, SK= Salmonella Kentucky

ANALYSES SEROLOGIQUES : contrôles internes			
Nombre de prélèvements	...	...	...
Recherches ² normes NF U47-012 version 02/2009 annulée# (mycoplasmes) et NF U47-034 (SGP)	Mg	Ms	SGP

² : Mg= Mycoplasma gallisepticum, Ms= Mycoplasma synoviae, SGP= Salmonella Gallinarum Pullorum
: Annulation de la norme du fait de l'absence de consensus sur l'existence d'un effet de prozone pouvant provoquer un défaut de sensibilité de la méthode

Analyse d'eau : voir la demande d'analyse correspondante

Le client doit s’assurer qu’il détient la dernière version en vigueur du présent document.

* : Bio Chêne Vert est accrédité Cofrac Essais sous les numéros 1-6172 : site de Châteaubourg, 1-5528 : site d'Arzacq-Arraziguet, 1-6173 : site de Secondigny, 1-7231 : Labofarm -site de Loudéac et 1-7232 : Labofarm- site de Ploumagoar (liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr)

**Le fait pour le client de passer commande ou de transmettre des échantillons à BIO CHÊNE VERT vaut commande et implique l'acceptation des conditions générales de prestation/vente et d'avoir pris connaissance des modalités de prélèvement. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement.

ANA-EN-G-04 IR18
Page 2/2